

Livret Scolaire Unique Numérique

La rentrée scolaire 2016 a vu l'arrivée précipitée du LSUN. Ce livret, après des années de luttes (certaines fructueuses) contre le projet Base Élève représente un recul car il reprend une partie des contenus les plus discutables du projet initial de Base Élèves.

La mise en place à marche forcée du LSUN soulève notamment un certain nombre de points que nous trouvons contraire à l'éthique :

- Un livret qui suit la scolarité entière de l'élève
- Une inscription des données dans Base Élève, base de donnée consultable sur demande par d'autres instances que celles de l'Éducation Nationale
- La possibilité d'insérer dans le fichier de l'élève des données qui ont rapport à sa vie intime et ses difficultés (santé, intégration, comportement...)
- Un fichier sur lequel les parents n'ont aucun droit de regard
- Une surcharge de travail pour les collègues – le renseignement des items sur support numérique se superposant au travail d'évaluation et de restitution déjà existant des enseignants
- Une atteinte à la liberté pédagogique pour les collègues qui ont choisi d'évaluer autrement – le livret unique étant piloté par les hiérarchies locales (progressions d'école, uniformisation des pratiques).

Le LSUN laisse de moins en moins de place à la bienveillance – terme qu'on entend pourtant maintenant dans toutes les bouches – à la seconde chance et au temps nécessaire pour grandir, changer et s'adapter.

Compte-tenu des incertitudes levées par ce projet, dont le rôle dépasse le simple accompagnement pédagogique, SUD revendique un droit de réserve quant à la mise en place immédiate de ce livret.

La section locale SUD Éduc' Saint Denis appelle les partenaires sociaux (syndicats, fédérations de parents, élus locaux...) à se rencontrer pour discuter de ce dispositif controversé et préoccupant.